

STAGE AESH

SNES-FSU
Académie de Lille

J'exerce dans le Second degré



30 mercredi
mars 2022

9h - 17h

LILLE

Collège St Exupéry

23 Rue du Progrès - LILLE HELLEMES

Le SNES s'engage pour que les AESH voient leurs missions respectées, aient une rémunération digne et des conditions de travail optimales...

Ce métier d'accompagnant des élèves est encore à construire et surtout à défendre !

Intervenant.e.s :

- Catherine Soarès (responsable du secteur national AESH du Snes-FSU) sur les questions relatives aux droits des AESH (contrats, rémunérations, conditions de travail, ...)
- Karine Galand (professeure, secteur Non-titulaire, commissaire paritaire Snes-FSU Académie de Lille)
- Kévin Plouviez (AESH, en charge des questions relatives à la catégorie, permanencier Snes-FSU Académie de Lille)

Le congé pour formation syndicale est ouvert à tous les personnels, titulaires et non-titulaires, adhérent.es ou pas (même si le SNES-FSU ne prend en charge les frais de déplacements que pour ses adhérents).

L'autorisation d'absence est de droit, sur le temps de service et sans rattrapage des cours.

N'hésitez pas à vous inscrire à plusieurs d'un même établissement !

Pour participer à ces stages : il faut vous inscrire auprès du SNES (voir ci-dessous).

La demande d'autorisation d'absence est à déposer auprès de votre établissement au plus tard 1 mois avant la date du stage ([modèle sur le site](#)).

⚠ En raison des conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire et la distanciation respectée.



Stages SNES LILLE

🌐 lille.snes.edu/ Rubrique : Stages syndicaux
📧 s3lil@snes.edu
☎ 03.20.06.77.41



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**